

TEH5

TRAVAUX EN HAUTEUR

EVOLUER SUR SITES EQUIPÉS

FORMATION INITIALE



COMPÉTENCES VISÉES :

Acquérir les connaissances de base et une pratique suffisante pour évoluer et se positionner en sécurité lors d'interventions en hauteur à l'aide des équipements de protection individuelle sur des sites équipés (ancrages, lignes de vie, rails de sécurité...).

MODULE THÉORIQUE

- Aspect législatif, textes de lois, réglementation, chiffres clefs.
- Informations sur les risques des travaux en hauteur.
- Théorie sur les lois qui régissent la physique des chutes de hauteur.
- Présentation des différents moyens d'accès et de sécurisation en hauteur.
- Apprendre à différencier une protection collective d'une protection individuelle.
- Normes, et caractéristiques d'un EPI anti-chute

MODULE PRATIQUE

- Mise en place, ajustement et vérification des EPI spécifiques au site support.
- Utilisation de systèmes anti-chute sur supports d'assurage. horizontaux et verticaux (rigides et flexibles).
- Utilisation des longes anti-chute et des enrouleurs automatiques.
- Accès et mise en sécurité d'un toit de nacelle. (éolien)
- Installation de points d'ancrage provisoires.
- Évacuation d'une nacelle. (éolien)
- Gestion de l'alerte et évacuation d'un équipier en difficulté.
- Parcours d'évaluation variant les différents systèmes afin de valider les postures de prudence et la compréhension des enjeux et des risques du travail en hauteur.

PUBLIC

Toute personne exposée aux risques de chutes utilisant des équipements de protection individuelle sur des structures verticales ou horizontales pourvues de matériels anti-chute. (rails, ancrages, ligne de vie...)

PRÉREQUIS

Aptitude médicale au travail en hauteur.

DURÉE

2 jours / 14 heures
Groupe de 2 à 6 personnes

PRÉCONISATION RECYCLAGE

Tous les 3 ans maxi.

VALIDATION

Mise en situation des stagiaires.
Analyse et actions correctives.
Evaluation individualisée suivant informations recueillies pendant la mise en pratique
Délivrance d'une attestation de suivi de formation..